

Approche typologique de la génération des formes sociales de la fonction d'intégration

Il s'agit ici de présenter une théorie générale des formes associatives, apte notamment à en produire une typologie. En tant que théorie, elle n'est évidemment pas compatible avec les visions Politico idéologiques des associations, souvent présentées comme des « écoles de la citoyenneté » ou celles que l'on trouve dans les manuels orientés vers les technologies d'intervention sociale qui, lorsqu'elles sont néo-libérales, les envisagent comme des « organisation de la société civile », ou, quand elles sont portées par des mouvements sociaux de gauche, comme des lieux d'organisation de la solidarité entre dominés. Plus encore, une telle théorie des systèmes d'association présente l'avantage d'ouvrir des hypothèses fécondes sur les processus de changement et de reproduction sociale des systèmes sociaux hiérarchiques. Tout autant qu'elle oriente vers la « sociologie de l'habitus » elle permet en effet d'explorer les approches dynamistes, comme a pu le faire Georges Balandier quant à la permanence de l'inégalité dans la structure sociale, sous les catégories de prestige et de pouvoir, articulant les champs très actuels de « tradition » et de « modernité ».

Ces champs ont été socialement inventés, sous la forme d'une opposition binaire, à travers leur logique comparative objectivée effectivement en regard des mutations survenues au sein de l'organisation sociale et dans les représentations qui les accompagnent, faisant apparaître, selon Durkheim, un changement des formes de solidarité. Or, la position de Durkheim n'est justement pas supportée par le point de vue de l'assistance subjective, de l'entraide ou de la camaraderie, ni ne résulte d'un mécanisme purement économique ; elle désigne la solidarité comme symbolisation des fonctions nécessaires à la reproduction d'une société à travers sa structure sociale. La mutation des formes de solidarité est donc celle des dispositifs par lesquels les individus s'associent pour assurer les fonctions de la reproduction sociale dans le cadre de l'élévation du niveau d'intégration des individus et des groupes, c'est à dire quand un ensemble de normes sociales et d'institutions parviennent à unifier des groupes, castes, tribus, villages, régions, etc., auparavant séparés et éventuellement rivaux.

La construction des États nationaux, en élevant le niveau d'intégration, a réalisé cette jonction entre changement de la solidarité et modes d'association, tout aussi observable dans la transformation des formes familiales décrites par Claude Levi-Strauss: la famille « traditionnelle » élargie fondée sur l'échange de groupe à groupe se trouve progressivement remplacée par la famille nucléaire « moderne » fondée sur l'échange généralisé. C'est la perte engendrée par ce processus, des réseaux sociaux fonctionnels façonnés au sein de la famille traditionnelle, dotée plus encore de formes associatives de type religieux, de métier ou de gestion locale – les Arouchs en Kabylie en sont un cas exemplaire –, que les associations « modernes », de type laïque notamment mais pas uniquement, permettent de compenser en vue de la reproduction sociale, soit en s'adossant aux dispositifs Étatiques, soit en s'en éloignant. Le cas du mouvement associatif amazigh en Europe est typique de cette transformation nourrie par le manque de quelque chose qui a été perdue.

Aussi, l'approche typologique de la génération des associations est-elle analogue avec la démarche de Claude Levi-Strauss quant aux structures de la famille. Du point de vue *typologique*, le modèle interne des associations et en général des formes associatives, quelque soit le lieu et l'époque, présente peu de variantes pouvant à elles seules fournir des critères typologiques ; les buts, de même que leur déclinaison formelle - activités et contenus d'activités - c'est à dire le sens donné consciemment par les sujets à l'existence d'un système associatif, n'en procurent que des clés approximatives. C'est donc quant à la structure et aux fonctions des *systèmes associatifs* dans chaque pays considéré et dans chaque ville ou quartier spécifique que l'on peut les caractériser. Pour cela, il est nécessaire de considérer les fonctions

profondes de chacune des associations, ce qu'elles représentent de façon latente, inconsciente, pour la micro société locale ou la société plus large où elles s'inscrivent, afin de comprendre ce qui se joue dans les relations qu'elles entretiennent entre elles d'une part et avec la Machine Politico Administrative de l'État (MPA) d'autre part. Plusieurs critères fondamentaux, ainsi que leur combinaison, peuvent par conséquent permettre d'établir dans cette perspective une typologie des associations et des systèmes associatifs, constituant un *modèle structural* central du rapport État/société par lequel se forme et se reproduit un système social: la structure sociale des relations de domination, des intérêts inhérents à chaque strate de la hiérarchie et des stratégies sociales attachées qui la travaillent.

Fonctions des associations: médiatisation, médiateurs et médiation groupe

La première fonction s'applique à l'« incitation » qui entraîne les individus vers la recherche de modalités leur permettant de s'*associer*, dans son sens large, c'est à dire légale statutaire ou libre informelle. Par exemple en France, la loi de 1901 prévoit les formes d'association libre ou informelle, les groupes, les partis politiques, etc., à condition qu'elles ne portent pas « atteinte à l'intégrité du territoire national, à la forme républicaine du gouvernement » et ne se livrent pas à des activités illégales ou illicites. La déclaration statutaire d'existence devant les autorités compétentes de l'État a comme unique avantage pour les membres de ces associations, de pouvoir ester collectivement en justice, comme « personne morale », et d'entrer plus facilement dans les procédures d'aides de l'État, les subventions notamment. Cela a un coût en terme de mise sous dépendance, car pour l'État, ces avantages correspondent à des procédures symboliques et à des pratiques d'« intégration » et de contrôle social visant à contrecarrer les processus d'*autonomisation* d'individus et de groupes, ainsi que leurs postures d'*autonomie* assumées, dont rend compte le concept de « ligne de fuite ».

Cette fonction procède d'une disposition élémentaire et radicale des individus à trouver les moyens appropriés pour développer la *sociabilité* et leur *créativité* réciproque, c'est à dire une relation sociale par laquelle se mettent en contact directement, en *face à face* pour employer une formulation anglo-saxonne, les personnalités de chacun, et pas seulement des *rôles* sociaux déterminés qui n'en sont que des segments. Plus précisément encore, cette disposition indique un élan vers une relation sociale tendant à se convertir, à se *personnaliser*, en une relation primaire¹. Quand elles ont une visibilité dans l'environnement des individus, surtout si elles possèdent la réputation de se transformer en un lieu rendant possibles et plus durables les relations primaires, les associations en sont le réceptacle ; les groupes informels dans les bars et cafés, la place publique, le marché et tous les autres lieux d'interaction résultent de ce phénomène, de cette même forme d'appétence fortement inconsciente au cœur d'une herméneutique et d'une interprétation anthropologique du procès de civilisation.

La fonction ne s'apparente nullement aux connotations idéologiques des notions de « solidarité » ou de « fraternité », ni ne peut se confondre avec celles d'essence psychologique d'« appartenance », d'« identité » ou d'« affectivité ». Elle émane du *désir* de *reliance*², unifiant les différents modèles et dimensions de « cette chose *archaïque*... »³, par laquelle « nous espérons retrouver quelque chose dont nous sommes maintenant séparés, mais qui nous rende

¹ Cette « étonnante pulsion qui pousse à se rechercher, à s'assembler, à se rendre à l'autre », Michel Maffesoli, *La Transfiguration du Politique*, Paris, Grasset, 1992, p. 41.

² Voir le premier livre consacré à cette notion, Marcel Bolle De Bal, *La tentation communautaire. Les paradoxes de la reliance et de la contre-culture*, Bruxelles, Édition de l'Université de Bruxelles, 1985. Voir aussi du même auteur, *Voyages au cœur des sciences humaines. De la reliance*, 2 tomes, Paris, L'Harmattan, 1996, « La reliance ou la médiatisation du lien social: la dimension sociologique d'un concept charnière », Marcel Bolle de Bal (ed.), *Actes du XIIIème Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française*, 1988, Tome 1, pp. 598-611, et Edgar Morin, *Reliances*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2000, ainsi que Maurice Lambilliotte, *L'homme relié. L'aventure de la conscience*, Bruxelles, Société Générale d'Édition, 1968.

³ Michel Maffesoli, *La Contemplation du Monde*, Paris, Grasset, 1993, p.151.

inséparables... »⁴. C'est d'une certaine façon et dans une formulation maussienne, « le don plus que le don » ou avant le don même: « le test d'humanité ». La dimension sociologique du concept s'éclaire dès lors qu'est pris en compte le fait que l'activité visant à se « relier implique toujours une *médiation*, c'est-à-dire un *système médiateur*⁵ ».

L'*intégration symbolique* de ceux qui forment un groupe social déterminé constitue une autre fonction des associations. Elle survient en se superposant à la précédente – et elle ne peut advenir que par elle – dès lors que les groupes d'individus associés se trouvent sous l'emprise de leurs relations avec des éléments externes ; c'est à dire, dès lors que ce premier niveau d'intégration prend des formes culturelles et sociales en terme de groupe, de communauté locale, d'ethnie, de métier, de classe, d'appartenance nationale, etc., qui les relie à des niveaux supérieurs d'intégration. Autrement dit, l'*intégration symbolique* résulte de la **médiatisation** des individus associés avec chaque niveau d'intégration : depuis le niveau primaire découlant de la première fonction, là où pour l'ordre social en vigueur réside une incertitude fondamentale quant à l'action collective qui s'y développe, jusqu'aux niveaux supérieurs.

Cette médiatisation, qui restreint l'action collective, s'ensuit d'un double processus. D'une part, une médiatisation par laquelle les *dirigeants* – entendus ici au sens large, c'est-à-dire tant des institutions qui organisent les sociétés que des acteurs ou groupes d'acteurs qui se trouvent à leur sommet – transmettent, sinon imposent, des normes légitimes aux individus associés, car tout ce qui peut apparaître au premier niveau d'intégration comme *auto transformation des acteurs*, ou si l'on veut la dimension émancipatrice de l'action, est toujours tenu par eux en suspicion ; et, d'autre part, une médiatisation par le monde de l'objectivité. C'est-à-dire une rationalité constituée par la cristallisation des relations sociales dans des choses et médiatisée par des formes de pensée objectives, les *abstractions réelles*, soulignées par Marx. Portées par des hommes et passant par eux, elles ne sont pas constructibles par eux. Elles se construisent et se reconstruisent en fonction d'une dynamique qui s'alimente par elle-même par-dessus la tête des hommes, constituant par suite un cadre général pour les pratiques sociales. « Même la socialité se trouve appropriée par ces « objectivités sociales », et ni les classes, ni les individus ne peuvent maîtriser les rapports sociaux, car les abstractions qui les surplombent, autant que les métamorphoses des formes de la valorisation – les formes de *capital* –, rythment et guident leurs transformations... Rien de ce qui est humain ne doit y être étranger, ne doit lui échapper, car cet humain, même son imaginaire, doit se projeter dans les créations sensibles et suprasensibles transportées par la valeur et les processus de valorisation »⁶, c'est-à-dire « dans la rationalisation de la valorisation comme valeur sociale directrice »⁷.

Cela concerne donc les processus transitionnels qui conduisent les individus vers des représentations symboliques homologues à celles qui prévalent à chacun de ces niveaux. Aux conditions d'époques contemporaines, il s'agit de représentations collectives qui structurent les interdépendances autour des *conduites rationnelles légitimes* dans l'espace social ou, plus précisément encore, les normes spécifiant la rationalité et le « travail social » accompli par la double médiatisation – la Machine Politico Administrative de l'État (MPA) et les abstractions réelles – pour les faire accepter par les individus et afin qu'ils s'y conforment. Ceci ne résulte pas d'un effet mécanique, ce n'est jamais acquis d'avance ou par principe. En effet, la rationalité n'est pas une rationalité instrumentale pure dont les fondements seraient seulement

⁴ Edgar Morin, « Vers une théorie de la reliance généralisée ? », Marcel Bolle de Bal (ed.), *Op. Cit.*, Tome 1, pp. 315-326.

⁵ Marcel Bolle De Bal, « reliance, Déliance, Liance: émergence de trois notions sociologiques, in *Société*, 2003-2, n° 80, p.102.

⁶ Ce paragraphe reprend les arguments et les formulations exposées par Jean Marie Vincent, *Max Weber ou la démocratie inachevée*, Éditions du Félin, Paris, 1998.

⁷ Jean Marie Vincent, *ibidem*, p.80.

logiques⁸, elle est culturelle, c'est à dire un rapport au monde qui, parce qu'y intervient la subjectivité humaine dans la conception de l'instrumentalité et des moyens pour y parvenir, ouvre continûment des *espaces* et des *conduites de fuite*. C'est précisément de cette unité dialectique entre, d'une part, les signifiants qui orientent les actions dans les « association de groupes d'individus associés » que l'on appelle des sociétés, autrement dit ce qui y détermine les *conduites rationnelles* – les normes sur lesquelles s'installe une « rationalité », ou convention, d'où découlent les modalités du jugement rationnel rapportées à une culture située et datée – et, d'autre part, ceux qui entraînent des *conduites de fuite*, dont relève fondamentalement le processus historique d'émergence des sociétés Étatisées. C'est-à-dire d'un procès d'Étatisation des sociétés caractérisé par l'activité, la prégnance et l'enracinement croissant d'instances associatives représentées par l'État, à travers la succession d'une variété de formes appropriées au degré d'intégration – d'associations exogènes d'individus (tribus, lignages, familles, villages, peuples, etc.) et de territoires – qu'il réalise et sur lequel il s'ajuste⁹, et dont la faculté d'agrégation provient du fait qu'il a réussi à obtenir une légitimité à user de la violence et/ou de dispositifs de contrainte, afin de réorienter les *conduites de fuite* vers les *conduites rationnelles* ; fonction qui dans sa forme contemporaine s'accomplit non par la seule contrainte pure, mais en termes de politiques publiques et d'investissements de formes institutionnelles.

Définir l'intégration comme mise en ordre des *conduites rationnelles*, rendue sans cesse nécessaire par l'incertitude des *conduites de fuite* qu'elles engendrent – toutes formes d'échappement ou de désaffiliation volontaire, tels les « déçus » (les « déçus » de tel ou tel parti ou idéologie) représentent l'un des types –, montre la fonction de *médiation groupe* des associations, formant des systèmes associatifs, comme «groupes médiateurs» *systémiques* ou anti-systémiques. C'est la modalité par laquelle la MPA, d'une part organise actuellement les médiations entre les *conduites rationnelles* et les individus, et d'autre part « poursuit » les *conduites de fuite* pour les réajuster à la «norme».

C'est à travers la scansion des activités organisées par les associations, où intervient la créativité sociale, et par lesquelles se ritualisent soit la vie interne, soit des expressions publiques externes, ou selon les cas la combinaison des deux, que se reproduit symboliquement une « communauté » (imaginée et fantasmée), de groupe, locale ou nationale. Et c'est ainsi que la « médiation groupe » peut s'opérer avec l'ensemble des instruments de l'État agissant en vue de l'« intégration ».

Critères typologiques

La mise en relief de leurs fonctions autorise une projection typologique des associations d'après des critères d'analyse organisés à partir de leur *mode d'intégration* dans la structure sociale hiérarchique, c'est à dire en tant que *groupes médiateurs* dans le chaînage des activités visant à pérenniser les principes socio économique politiques de sa reproduction, basiquement évalués suivant leur nature *systémique* si, en continuité d'État et d'État social, elle les oriente vers la conservation sociale, ou *anti-systémique* si à l'inverse, en contre-pouvoir d'État sinon en contre État, elle les oriente vers la transformation sociale. Cependant, il ne s'agit que d'une approche partielle, donc imparfaite, destinée à répondre avant tout à l'exigence taxonomique. En réalité, les deux types ne visent pas à catégoriser deux champs sociaux irréductibles l'un à l'autre. Il s'agit au contraire de classer deux ensembles inséparablement réunis par la dynamique interne de leur relation, produisant une circulation et des transferts de l'un vers l'autre ou en leur dehors. En conséquence, du point de

⁸ Définition différente par conséquent de celle donnée par la philosophie classique : la raison, la connaissance, etc.

⁹ Généralement reconnu dans l'histoire des idées comme processus de « civilisation ». Il faudrait évidemment complexifier cette approche avec les facteurs liés à la reproduction sociale des rapports sociaux inégaux, c'est-à-dire des rapports de domination de groupes et/ou de classe.

vue typologique, l'attention doit se porter sur les agencements où ils naissent, et sur leurs propriétés, entre les deux branches de la classification de base pour l'affiner avec des critères définis plutôt en termes de *degré de systématité*.

Premièrement, ces attributs de systématité peuvent aussi bien correspondre à des buts consciemment exprimés par les individus associés et/ou à une fonction latente au sein de la société globale. Cela signifie que les associations appartenant à l'un des deux types, « systémique » ou « anti-systémiques », peuvent se composer soit uniquement de membres agissant intentionnellement, les uns au bénéfice des normes sociales en vigueur, les autres pour les contester et/ou les combattre, soit seulement de membres qui n'y attachent aucune importance ou n'ont aucune conscience d'agir ni dans un sens ni dans l'autre, soit réunir tout autant les uns et les autres. Par contre, si une association de type « systémique » n'aura jamais de fonction latente « anti-systémique », à l'inverse, une association de type « anti-systémiques » peut, même si ses partisans semblent agir en conscience dans ce but, ne pas l'être de façon latente ; plus encore, une association peut être « anti-systémiques » et comporter des membres n'exprimant aucun but, n'ayant aucun dessein conscient ou semblant agir délibérément dans aucun sens.

En second lieu, ces configurations sont réglées par l'activité intégrative, appelée ici *récupération*¹⁰, du dispositif Étatique (MPA) auquel sont soumis les « associations groupes médiateurs », quelque soit leur forme d'émergence et leur degré d'adhésion ou d'opposition au système d'organisation sociale et, plus précisément, par ses effets sociaux contraires, de dissociation et de scission qu'il déclenche en leur sein. Cela atteste que les effets *intégrateurs* de cette activité engendrent en contrepartie *systématiquement* des « conduites de fuite »¹¹: c'est à dire des effets *désintégrateurs* condamnant continûment le dispositif intégratif à « poursuivre » les *ré-associations* consécutives à des *conduites de fuite* des groupements légaux statutaires ou libres informels, surtout dès lors qu'ils présentent une visibilité anti-systémiques. Les « associations groupes médiateurs » *anti-systémiques* sont beaucoup plus sensibles à ces effets que celles du type *systémique*. Les conduites de fuite, nées de la confrontation avec les activités de la MPA, y sont d'abord des conduites *contre systémiques*, c'est à dire des conduites réactives d'un certain nombre de membres à l'égard de ce que produit la *récupération*: sentiment de trahison, perte des objectifs initiaux, ressentiments envers le noyau dirigeant ou certains de ces membres, considérés, à tort ou à raison, comme ayant été « corrompus », etc.

Le départ – la *fuite* – achève le processus réactif *contre systémique* et fait suite à la décision délibérée et assumée par des membres qui se trouvent ainsi aussitôt ramenés à la fonction initiale de *reliance* en se ré-associant tout de suite entre eux ou avec d'autres qui occupent une situation identique. Le départ peut cependant aboutir, soit à un redéploiement ultérieur précédé de la phase préalable correspondant à la fonction de *reliance*, soit à la dispersion, imposant à chacun des individus en « fuite » une solution individuelle qui peut être soit le repli, plus ou moins durable, soit l'adhésion à une association déjà existante. Dans cette dernière hypothèse, la fonction de *reliance* sur laquelle repose le désir de ré-associations ne sera pas vécue comme telle, mais immédiatement relayée par les fonctions conscientes ou latentes de l'association. Notons que des individus qui, sous l'effet de la *reliance*, se ré-associent, après un temps de séparation relativement long depuis leur *fuite* antérieure sur des bases *antisystémiques*, peuvent très bien le faire dans une association de type *systémique*.

Au cas où ceux qui ont « fuit » sur de bases *antisystémiques* se ré-associent tout de suite, la création d'une nouvelle association *antisystémiques* devient possible. Pour cela, il faut un temps plus ou moins long de latence où doivent se renouer des facteurs conscients et

¹⁰ Concept employé ici au double sens d'appropriation de la créativité sociale, proche de la *captation* analysée par André Gorz, et de rattrapage, de remise des individus dans le cadre normatif.

¹¹ Notion voisine de celle d'*échappement* construite par Michel Foucault.

inconscients, c'est à dire dès lors qu'elle aura quitté le champ réactionnel l'ayant reconduit à la fonction de *reliance*, pour réintégrer consciemment et/ou inconsciemment le champ de la *récupération*. Ils peuvent aussi décider de ne plus participer à aucun dispositif dans le but de conserver leur pureté originelle : dans ce cas on sera en présence soit de *sectes* ou d'une association *systemique*, par le fait que la carence d'une expression publique et le souci de préservation des influences externes rendent impossible la diffusion de leurs idées et de leurs buts.

Les rapports entre « groupes médiateurs » *systemiques* et *antisystemiques* doivent ainsi s'analyser dans un double mouvement ; d'une part, de « processus *integrateurs* », qui marquent l'homogénéisation des représentations d'appartenance de groupes sociaux hiérarchisés, supposant une harmonie conventionnelle des conduites rationnelles et des représentations de la rationalité, c'est à dire de la façon dont les individus construisent leur insertion sociale – aujourd'hui, le primat de l'axiomatique de l'intérêt individuel –, et d'autre part, de processus *désintegrateurs*, signalant que des groupes sociaux se trouvent animés par d'autres représentations de la rationalité. Une formulation plus commode de cette circulation réglée par l'investissement de la MPA dans le tissu social, peut s'énoncer comme « mouvements vers le haut », depuis la fonction de *reliance* vers les niveaux supérieurs d'intégration, et comme « mouvements vers le bas » qui les contrecarrent constamment. Il se produit de cette manière un mouvement ascendant – transférant progressivement les groupes médiateurs *antisystemiques* vers leur intégration *systemique* –, marqué par des mouvements descendants qui seront, après un temps de latence, repris dans un mouvement ascendant.

Ces remarques appellent des précisions complémentaires. D'une part, les configurations résultent de mouvements descendants principalement à partir de « départs » d'associations *antisystemiques*. De même que l'on y observe effectivement rarement de mouvements ascendants, l'on constate peu de déplacements vers le bas depuis les associations de type *systemiques*. Dans le cas de départ d'associations *antisystemiques* vers le haut, comme pour les mouvements ascendants depuis les associations *systemiques*, il s'agira plutôt de « sorties stratégiques », caractérisées par des départs *sur systemiques* de groupes d'individus ayant décidé de répondre positivement et plus rapidement aux « offres » qu'ils perçoivent dans leurs rapports avec la MPA, et/ou qui jugent possible et nécessaire, parce que leurs représentations socio politiques ont changé, d'accéder à un plus haut niveau de systématicité et d'intégration au système normatif.

Des conduites de *fuite* peuvent également être regroupées sous la catégorie des « déçus » – comme le sont par exemple les « déçus » du socialisme ou du gaullisme en France –, identifiable à travers ces mouvements vers le haut et vers le bas depuis les associations *systemiques* et *antisystemiques*. L'observation des cas suggérés par ce type de « désaffiliation » volontaire - tout comme les types de « dissidence », dont peut procéder éventuellement la catégorie des « déçus » - montre qu'ils peuvent s'orienter d'une posture *systemique* vers une nouvelle posture *antisystemique*, ou bien s'orienter vers une accentuation, ou une radicalisation de la posture de départ: de la droite vers l'extrême droite, ou de la gauche vers l'extrême gauche par exemple. Cependant, les mouvements vers le bas depuis les associations *systemiques*, sont souvent des digressions stratégiques, pouvant être également *sur systemiques*, bien que l'on puisse y déceler aussi parfois des conduites de *fuite*.

Ce dernier point permet de saisir l'aspect capital du *contre espace* qui, combiné avec les procédures de *fuite*, permet de préciser les critères de catégorisation des formes associatives à partir de la typologie de base. Les mouvements *sur systemiques* vers le bas, où l'on peut situer les sectes ou les ordres, les castes ou les sociétés secrètes, prennent formes dans des contre espaces étanches. Et ce n'est qu'à partir d'un certain seuil de désordre social qu'ils peuvent occasionner, déterminé par le moment où l'insatisfaction exprimée par l'environnement social devient politiquement insupportable pour les élus et la bureaucratie

d'État, que ces mouvements deviendront l'objet d'une *récupération* Étatique qui, selon les cas – on le constate avec les sectes –, peut aller jusqu'au recours à la coercition pure, et/ou à la loi. Les « sécessions » péri-urbaines que l'on observe actuellement, de groupes d'individus associés, telles les « gated communities » aux États-Unis, n'ont pas encore atteint ce seuil ; elles se présentent cependant comme des *fuites* sur systémiques vers un autre monde associé à un *contre espace*. Cet « opting out » correspond à une désaffiliation volontaire, explicitement en valorisation de la valeur exprimée en espèces de capitaux, qui reproduit exactement, symboliquement et concrètement, l'associationnisme Étatique, appuyé, à la différence de l'État organique, sur une solidarité mécanique rendue possible dans un micro espace et sur la privatisation complète d'un espace micro social de vie et d'habitat collectif.

Les formes associatives *antisystémiques*, qui procèdent d'une désaffiliation organique, c'est à dire implicite du rapport État/société noué autour des procédures de *récupération*, ne présentent pas ce caractère d'étanchéité ; elles possèdent une certaine perméabilité par le fait même qu'elles cherchent à « associer » des individus par une occupation dans un contre espace inséré dans l'espace public. On peut mieux comprendre cet aspect avec le cas du cortège des « manifestants », modèle éphémère d'un processus d'association combiné avec un contre espace ; souvent ludiques, ils sont des lieux d'expériences sociales nouvelles, inventées ou fantasmées, de camaraderie retrouvée, etc. Parce que ce sont des produits sociaux et des instruments politiques qui bouleversent les raisons d'État et l'espace par lequel le pouvoir atteint le concret en s'érigeant au-dessus de tout autre pouvoir, celui-ci et les autres formes associatives requièrent la *récupération*, soit avant que les autres mondes ainsi investis prennent une consistance, soit après si celle-ci a acquis un minimum de durabilité, par exemple quand se crée un syndicat dont le local de réunion constitue le contre espace ; à ces deux configurations correspondent des procédures spécifiques. Le contre espace est un lieu dont la force réside en sa capacité à produire de la symbolique ; s'y joue l'image du corps des individus en dehors de leur espace d'assignation, celui des femmes par exemple, contre le corps de l'État et ses corps mobilisés en combats de *récupération*, qui peuvent être des « corps à corps » (comme les émeutes de quartiers), c'est à dire des combats qui organisent l'intrusion de l'État pour la construction des corps et l'agencement des pratiques spatiales, pour fixer, après reformulation, les espaces de représentation et les représentations de l'espace.

D'autre part, la *récupération* doit se comprendre comme formulation générale désignant un ensemble de techniques, au principe même de l'activité de l'État pour réaliser sa fonction élémentaire d'intégration systémique des individus, orientées vers leurs formes d'association : libres informelles ou légales statutaires. Aux conditions contemporaines, cela va des pêcheurs à la ligne aux nationalistes et/ou aux révolutionnaires, en passant par les associations sportives, les syndicats et les partis politiques, recouvrant donc une technologie d'intervention totalisante, agissant au plan micro social et à des échelles plus large, sous une série de techniques diversifiées en de multiples opérations, visibles et invisibles, ne pouvant être saisis directement qu'à travers la **mesure de leurs effets** à l'égard de l'objectif d'intégration poursuivi par l'activité fonctionnelle de l'État. C'est pourquoi une typologie n'est utile que si elle vise précisément à être une typologie des effets de l'action publique, c'est à dire si elle est conçue et lue comme une topographie de configurations dont l'engendrement et/ou la stabilité dépendent des processus contraires qu'elle fait naître au cœur de l'activité d'intégration, se traduisant par une relation causale « intégration-désintégration » et une circularité « intégration-désintégration-réintégration ».

La notion de *médiation groupe*, dans la mesure même où elle suggère d'emblée que le fait social qu'elle caractérise se situe à l'interface de contextes potentiellement mobiles – c'est à dire travaillés sans cesse par des processus contradictoires pouvant conduire à des transitions entre différents types –, permet un tel ordonnancement. Néanmoins, les critères requis pour identifier les formes typiques impliquées sous cette notion de *médiation groupe*, formes par

lesquelles les associations s'intègrent au système normatif, doivent se fonder sur des éléments permettant d'analyser, non seulement comment elles y sont **ramenées** – lorsque qu'elles se créent consécutivement à l'agrégation de conduites de « fuite », ou à leur création sous la suggestion directe et les encouragements de la MPA, systémiques le plus souvent, ou antisystémiques, si notamment elle peut leur imposer une contrepartie, par exemple la mise en tutelle dans un dispositif intégratif –, mais aussi comment elles y sont **maintenues**.

Parmi ces configurations de maintien découlant des opérations de la fonction d'intégration, l'une admet la présence de rapports conflictuels entre État et « groupes médiateurs antisystémiques », et entre ces derniers et « groupes médiateurs systémiques ». On se trouve alors en présence de dispositifs où l'intégration et la *récupération* s'opèrent par des effets systémiques produits par des associations et/ou des institutions en situation d'**interdépendance** contrôlée par l'État de façon directe ou indirecte, c'est à dire sous sa suprématie et/ou cautionnée par lui pour ce qui en résulte : accords, contrats, etc. C'est le cas des processus de « négociation » ou de « paix », engagés par des associations antisystémiques (irlandaises, corses ou basques par exemple) tout comme celui de la mise sous tutelle progressive des associations d'individus instaurée avec la loi de 1901 (d'éducation populaire, de sports et de loisirs, etc.) pour les uns, ou les accords paritaires qui règlent les relations entre associations ouvrières et patronales depuis la fin du XIX^e siècle pour d'autres.

C'est l'existence d'une telle articulation qui donne une vision intégrée de la société. Elle permet la « participation », ou l'« implication », qui signifie « intégration » des individus à la vie sociale et politique. En tant que technique visant la cohésion sociale, elle correspond à un mode de fonctionnement sociopolitique combinant la dimension locale, celle du communautaire horizontal qu'exposent les déploiements des agrégats sociaux dans les espaces professionnels et de résidence, et la dimension sociétale, de l'ordre du communautaire vertical, sur laquelle se construit une symbolique d'appartenance à travers par exemple les concepts variables et mutables de « nation » et de « citoyenneté ». D'où l'intérêt, dans une perspective typologique, de tester avec des critères spécifiques l'articulation de cette double dimension afin d'identifier comment des associations s'y insèrent.

Notons que le concept de *médiation groupe* s'applique aux processus d'intégration globale en dépassement des configurations d'intégration accomplies sous la forme des États nationaux sociaux. Ceux-ci, en tant qu'ils réalisent aux échelles supérieures des formes d'intégration symbolique, par le fait qu'ils offrent aux individus une « raison » identitaire, c'est à dire une croyance rendant légitime pour eux-mêmes leur association, par le sentiment partagé d'une appartenance identique, sont, tout comme celle des niveaux inférieurs qu'elles subordonnent, assujettis aux mécanismes de *récupération*. La globalisation-mondialisation crée des objectivités réelles tendant à devenir le point culminant duquel se déterminent des opérations de *récupération*, congédiant, pour une part, leurs emplois intra Étatique antérieurs. Ceci rend intelligible les métamorphoses contemporaines des configurations nationales historiques d'intégration. Ce que nous appelons « dénationalisation » des États sociaux nationaux procède de transferts des facteurs par lesquels fonctionne l'associationnisme symbolique, au profit d'une structure supérieure non encore exactement définie. Mais ce n'est pas un simple transfert, cela s'ensuit d'une activité de *récupération*, donc d'une reformulation, de ce construit socio-historique qu'est l'« État national et social » : institutions, hiérarchies et reproduction sociale, systèmes politiques et économiques, valeurs, etc. On trouve des formes embryonnaires matérialisant des reformulations émanant de la *récupération* : la citoyenneté nationale sous une citoyenneté mondiale, ou en « citoyen du monde », l'armée nationale sous des « coalitions d'alliés », l'ordre économique et politique en ordre mondial de la civilisation du bien contre le mal, le droit de police en droit d'ingérence, la justice en justice internationale avec le Tribunal Pénal International, le gouvernement national en G8, la banque nationale en banque mondiale, les réseaux d'interrelation nationale en réseau de

communication mondiale, etc.

Cela relève par conséquent d'un *déplacement* métamorphique, naissant dans l'invention d'un « proto associationnisme symbolique ». C'est la reproduction du mécanisme de *récupération* manœuvrant sur les deux modalités principales, organique et inorganique, de l'associationnisme symbolique national : modalité organique d'une part, en tant que résultat implicite du mécanisme de *récupération*, qui se cristallise par l'État, et modalité inorganique d'autre part, la « communauté culturelle » correspondant à des identités explicites produites par des effets générationnels. Précisons: la récupération-reformulation depuis l'ordre éminemment symbolique de la direction mondiale, sinon de l'État mondial, en entraînant l'usure de l'État national comme forme historique d'intégration, provoque simultanément un déficit de débouchés et d'utilité sociale pour les mouvements générationnels en tant qu'instruments sociaux, régénérant jusque là, par *récupération*, l'intégration symbolique nationale. Subséquemment, débouchés et utilité sociale des mouvements générationnels tendent à se reconstituer à travers des mouvements transculturels et transnationaux ; ils deviennent ainsi l'objet d'un travail de *récupération*, relativement à la construction d'un associationnisme symbolique mondialisé. Cette fin du rôle national de l'État s'associe avec celle de la faculté des générations à engendrer des processus d'éclosion et d'expansion proprement nationaux dans le mouvement des sociétés contemporaines. Du coup, la récupération-reformulation des États et des générations se réalise dans l'espace international : la disparition de l'URSS en représente un cas exemplaire.

Ainsi, précédemment référent identitaire symbolique visant à l'intégration nationale des individus, l'État national se voit-il assigné une fonction d'association *systemique* en regard de l'intégration globale. Mais cette distance qui élève l'intégration symbolique en effacement de l'identité nationale expose au risque de libérer des processus de construction autonome d'identités symboliques aux niveaux subalternes d'intégration. En effet, puisque les propriétés de la *récupération* capte l'État national pour le faire exister dans la nouvelle configuration comme *médiation groupe*, elles peuvent toujours ouvrir des processus de *fuite*, conduisant à son rétablissement, sous une figure renouvelée depuis ces formes subalternes locales d'intégration et selon le degré de résistance et d'autonomie que celles-ci peuvent avoir acquis, dans une posture *antisystemique* : le régionalisme et/ou l'autonomisme local par exemple, tel qu'il se montre en Algérie et dans nombre de pays. S'appliquant de la même façon à la construction d'une instance symbolique globalisante imposant, avant d'être institutionnalisée, une norme universelle d'intégration, le travail de *récupération* qui tend à constituer les générations transculturelles en *médiations groupes systemiques* engage des incertitudes et l'expose au déclenchement de conduites de fuite en leur sein, entretenant ainsi la continuité d'un processus de création de nouvelles générations transculturelles et intellectuelles.

On peut déduire plusieurs conséquences de ces analyses et en tout premier lieu qu'elles réfutent explicitement la notion moderne de « société civile » employée aujourd'hui dans une visée néolibérale¹². Secondement, elles rendent nécessaire de tester les effets symboliques identitaires – se manifestant notamment sous des appartenances sociales et politiques – produits par la double caractéristique du mécanisme de *récupération* : sa fonction de « rattrapage » correspondant à l'intégration des individus et, articulée sur elle, sa fonction de captation de l'inventivité sociale reproposée, mais transfigurée après ré-interprétation, sous des formes à la fois symboliques et concrètes. D'une part, la *récupération* agit par un double mouvement social et d'action sociale, ascendant et descendant qui représente le mécanisme fondamental du changement social, c'est à dire du rapport État/société dont résultent conséquemment des transformations des formes étatiques et de leurs systèmes politiques ; il conditionne aussi les formes d'émergence des élites sociales, y compris dans leurs formes dé-négatives. D'autre part, la *récupération* ne procède pas d'une manipulation, ni d'une sorte

¹² Antithétique de la conception hégélienne revisitée Marx.

de reprise avant-gardiste de la « conscience apportée de l'extérieur », mais d'un processus structural engendrant des conduites systémiques et antisystème, par rapport au marché et à la violence qui traverse l'ensemble des formes contemporaines d'associations: emploi des jeunes diplômés, environnement, clubs de réflexion, lutte contre le sida, lutte contre la corruption, programmes d'insertion des enfants, développements des zones rurales, des micro entreprises, droit humain, droit des femmes, activités religieuses, sportives, éducatives et artistiques, etc.

Dans la suite des formes anciennes, ces formes singulières d'association dans la configuration contemporaine, dont l'association statutaire (loi 1901 en France), peuvent être d'un ordre communautaire subalterne ou composées par une pluralité d'identités d'individus ayant des appartenances associatives multiples. Dans ce cas, le niveau communautaire peut se situer à plusieurs échelles, caste, classe, parti, syndicat, corporation de métier, le club, toutes formes d'entente entre individus ou groupes d'individus, les associations laïques (confréries), et religieuses (congrégations), mutuelles, amicales, etc¹³.

Tout cela admet par conséquent une conclusion. D'une part, quelque soit sa forme ou sa surface démographique et territoriale, aussi bien la famille que l'État national, chacune des configurations réalisant une société doit s'efforcer de stabiliser, par un travail social spécifique à des degrés subalternes, l'intégration des agrégats d'individus associés d'où elle est issue – c'est à dire leur intégration dans le système qui s'est constitué pour permettre sa naissance –, parce ce qu'il subsume l'expose continûment à la menace de désintégration antisystème. D'autre part, à proprement parler, une **association**, résultant d'un processus d'agrégation d'individus à un niveau subalterne d'intégration, local et horizontal, même reliée verticalement à un niveau supérieur – partis politiques, syndicats, fédérations... –, ne peut pas parvenir à s'imposer comme le fondement d'une société et pas plus ne peut-elle advenir par sa volonté. Au contraire, toute société ne cesse de se prémunir des risques désintégrateurs que font courir les formes associatives et de faire obstacle à leur autonomie. Cependant, tout en lui contestant ce droit de vivre de façon indépendante, elle est dans l'obligation de céder devant l'appétence des hommes à se relier. Dans une société, les formes associatives sont à la fois sa condition et sa négation¹⁴. On peut donc postuler qu'à partir de ce mécanisme dont découle de façon incessante leur destruction et leur reconstruction, à la source de procès associatifs polymorphes, portant les successions générationnelles et les insérant dans la reproduction sociale des rapports sociaux, s'agence le processus d'intégration. C'est une pulsation qui précarise le temps des formes associatives dans la mesure où les individus qui les composent ne cessent d'être contraints de les mettre en pièce pour que d'autres puissent apparaître. Le rapport de l'association à la société globale d'intégration par laquelle transitent les référents normatifs vers les individus n'est pas statique, il est dynamique¹⁵.

Portée indicative pour une modélisation typologique

Ces critères permettent d'orienter vers la construction d'une **typologie des formes associatives contemporaines** en se fondant sur le repérage des facteurs suivants :

1 – ce qui règle la *modalité d'imprégnation* de la rationalité de la «valorisation» – en tant que valeur sociale directrice, éventuellement par effet générationnel – dans les dispositifs associatifs pour y « valoriser la valorisation », par le rôle notamment de catégories idéologiques, produisant sans discontinuités soit de l'obsolescence, soit des différenciations et des procédures de « fuite ». Il s'agit par conséquent du repérage des modalités de création de caractéristiques systémiques et antisystème au sein des associations et des systèmes

¹³ Celles-ci s'accrochant éventuellement aux bricolages identitaires résultant de résurgences des niveaux d'intégration subalternes anciens découlant des processus de dénationalisation de l'Etat social (cf. supra).

¹⁴ Formules utilisées par Claude Lévi-Strauss dans l'exposé sur les *Structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 1967.

¹⁵ Claude Lévi-Strauss, *Ibidem*

associatifs. Parmi ces modalités résultantes de l'activité de *récupération*, doivent être inclus les dispositifs d'évaluation par lesquels se mesure le degré d'imprégnation des conduites rationnelles de la vie, en tant qu'autodiscipline faisant entrer dans le champ de la monétarisation et de la valorisation. Cela permet particulièrement d'analyser comment l'espace est conçu pour déprécier d'autres formes de rationalité afin d'obtenir une harmonisation des préférences, pour que le consommateur se superpose au citoyen, mais surtout comment fonctionne et agit une association par rapport à ses références identitaires. Ce qui est important ici est moins l'appartenance à une activité et à sa pratique que le degré d'appétence à entrer en « résonance » avec les attraits de la valorisation, notamment à travers le degré d'appréciation et d'incorporation de la notion de bénévolat ou celui du degré d'organisation, par la contrainte de la rationalité par objectifs, de l'activité des dirigeants des associations en regard des rapports et des processus de domination, eux-mêmes associés étroitement à des processus de valorisation, et ce qui en résulte, soit pour tenter de participer dans de bonnes conditions à des systèmes de domination, soit pour éviter d'y vivre dans la soumission.

2 - ce qui règle la *modalité d'appartenance* à une association, c'est à dire son degré d'ouverture ou de clôture à partir duquel les individus peuvent, ou pas, choisir volontairement d'y adhérer. On distingue ainsi des associations *libres* où tout le monde peut adhérer dès lors que l'on accepte de respecter les règles de fonctionnement et que l'on est en accord avec les buts, et les associations *closes* limitant leurs nombres d'adhérents par toute une série de critères : conditions de rang et de catégorie sociale, de compétences techniques, sociales ou ethniques, d'identités de territoire, etc. L'appartenance à une association de type libre est très fluide, le turn over est important, alors que souvent son noyau actif peut être très statique et que l'accès à celui-ci soit moins « libre » par rapport à ce qui correspond au mobile inconscient de ceux qui le forment. Les raisons explicites qui permettent l'accès à une association « libre » déterminée plutôt qu'une autre du même type peuvent être la tradition familiale, les réseaux d'amitié, le quartier ou le lieu de résidence, etc. Il convient aussi de signaler qu'une même association peut passer de l'un à l'autre de ces types. Enfin, dans certain cas, des associations sont tellement libres et ouvertes qu'on ne distingue plus la limite séparant les membres adhérents du reste de la société locale ; on se trouve alors plus en présence d'une *communauté* référée à une identité collective que d'une association stricto sensu qui du coup en cristallise les éléments symboliques. Cette situation se produit là où l'identification collective repose unanimement dans des éléments symboliques indiscutables, non seulement au sein des segments sociaux ou des sociétés locales travaillés par un processus d'homogénéité sociale, mais aussi dans des sociétés locales hétérogènes où les éléments symboliques jouent un rôle intégrateur.

3 - ce qui règle l'*intégration socio spatiale* des individus qui composent une association. Cela concerne deux aspects : le degré d'homogénéité sociale et l'emboîtement des échelles territoriales. Il est *horizontal* dans le cas d'un regroupement d'individus d'une même catégorie sociale et *vertical* quand l'association en rassemble plusieurs. L'existence de plusieurs associations de type horizontal dans un même lieu peut refléter, quoique de façon imprécise, la segmentation sociale et exprimer ses tensions et conflits à travers rivalités et compétition, lesquelles se jouent au plan symbolique. Dans certains cas, elles peuvent se manifester à travers des affrontements déployés sur un registre conscient. Les associations verticales, à l'inverse, ne reflètent pas la réalité sociale. Elles l'ignorent ou la réfutent symboliquement, sachant que par ailleurs, chacune intègre des individus appartenant à diverses classes et strates sociales qui, objectivement, se confrontent au plan économique et social dans d'autres lieux. La négation symbolique de la réalité sociale joue un rôle dans la pérennité associative par le fait que s'intègrent dans le même cadre organisé des individus dont les intérêts structurels sont distincts et aussi par le fait que se produit une idéologie

égalitariste à travers laquelle se construit une *communauté* qui n'existe pas dans la réalité. Ceci interdit objectivement toute accroissement de la conscience sociale et tend à réduire ainsi le niveau des conflits entre les différents intérêts de classe ; ceci résulte en définitive, non seulement d'un transfert des conflits de classe à un niveau symbolique, mais aussi dans des champs d'opposition établis ailleurs et de façon différente.

4 – ce qui règle le niveau d'*identification symbolique* que représente une association pour le collectif qu'elle intègre ou qui s'identifie à travers elle. Ainsi, la fête¹⁶ organisée par une association peut cristalliser une symbolique et être le moyen par lequel s'exprime ou se réaffirme l'identité collective d'un groupe social – de métier, de classe, de quartier, d'ethnie, etc. –, et/ou territoriale d'une communauté semi locale (centre et/ou quartier), de l'ensemble d'une société locale (départemental ou provincial), régionale et nationale.

Typologie

La combinaison de ces quatre séries de facteurs permet de déterminer un tableau idéal typique des associations dans la configuration contemporaine selon les symboliques d'identification représentées par les associations « groupes médiateurs », telles que peuvent être analysées les associations amazigh, leur degré d'ouverture et la forme d'intégration qu'elles proposent, référées au territoire qu'elles embrassent.

1 – Les associations « groupe médiateurs » dont le degré de systématisme varie entre les pôles systémiques et antisystème.

A - Les groupements infra locaux

a – Les associations professionnelles: Verticales fermées, les syndicats, y compris les associations de retraité, elles sont composées d'individus faisant le même métier, ou travaillant dans une même entreprise (SNCF par exemple), et représentés en ses diverses catégories hiérarchiques. Ce type d'associations s'enracine dans le développement du projet industriel, du XIX^e siècle jusqu'aux grandes conquêtes sociales des années 30 et 50. C'est un type d'associations à dominante ouvrière urbaine, liée à l'accroissement de la spécialisation du travail. Dans les zones rurales, leur existence marque la tendance au développement d'un prolétariat agricole. Elles cristallisent les intérêts et la prise en charge des finalités professionnelles, mutuelles, de bien être social et de sociabilité : « de la naissance à la tombe » comme ce fut le cas avec les organisations coordonnées par les organisations ouvrières social démocrates ou révolutionnaires. Certaines de ces associations possède une forme d'intégration

¹⁶ Ouvertes ou fermées, les fêtes et leurs rituels se rapportent à des célébrations débordant en règle générale les finalités explicites des structures associatives qui les organisent. Elles tendent ainsi à se convertir en mécanisme d'intégration symbolique et de reproduction d'une identité collective. En revanche, les fêtes organisées par exemple aujourd'hui en France à partir des dispositifs de la MPA de l'État dans le cadre des politiques urbaines – « politiques de la ville », de « renouvellement » urbain ou de « requalification » urbaine, parmi d'autres appellations – n'occupent pas le même champ symbolique. Pour des groupes sociaux entiers elles entraînent indifférence ou rejet en tant qu'ils les considèrent d'abord comme des expressions symboliques de groupes, locaux ou de classe, venant, pour ceux qui sont dominés, se superposer à leurs activités propres afin de les *recupérer* et leur substituer d'autres signifiants supposés garantir la reproduction sociale de l'ordre social. C'est pourquoi ces activités de l'État ne parviennent dans un premier temps que très rarement à attirer l'adhésion au nom d'une communauté imaginée. Cela requiert un travail spécifique plus ou moins prolongé, correspondant au travail de *recupération* de la « créativité sociale » sur des registres symboliques, identitaires et concrets: des individus concrets qui se trouvent absorbés au sein de la MPA et des activités concrètes transformées en activités d'État, dès lors que celui-ci parvient à faire en sorte que les individus n'aient plus aucun doute qu'il en est à l'origine et/ou le mandataire légitime. Dans ce cas, comme pour les célébrations ritualisées des composantes religieuses de l'État – les dévotions nationales, ecclésiastiques et/ou laïques –, la communauté imaginée coïncide alors avec la dimension symbolique – aujourd'hui la nation – de l'appartenance à la société sur laquelle il s'ajuste.

clairement verticale à l'échelle de l'intégration nationale par le biais souvent d'un système fédéral, pouvant aller jusqu'à des formes corporatives, ou relativement closes. Elles se sont affaiblies avec la balkanisation en catégories sociales au sein des classes populaires et les métamorphoses du travail découlant de l'évolution des techniques, des choix de gestion et des formes de production des biens de consommation sous l'imposition des principes de la valorisation capitaliste. Cependant, ceci ne signifie pas automatiquement leur disparition, mais souvent, au contraire, elles ont traversé ces périodes de crise, de décadence et de désorganisation grâce à leur capacité à transporter symboliquement les valeurs et l'histoire des composantes sociales qu'elles ont organisées, et à réapparaître à travers le redéploiement de leurs finalités sur la base d'une conservation mémorielle. Celle-ci est purement formelle dans la mesure où cela correspond surtout à un changement structurel, convertissant les associations en organes classistes ou de quartier. Dans le contexte urbain actuel, on ne rencontre que de très rares associations conservant les traits d'origine.

Sur ce modèle, existent aujourd'hui des associations constituées par des étudiants ou des enseignants, surtout des grandes écoles, d'instituts ou d'universités.

b - *Les associations ethniques et nationales*: Horizontales et closes, elles sont des clôtures ethniques dans la mesure où leurs membres appartiennent à une même minorité ethnique et, pour la majorité d'entre eux, grosso modo à la même catégorie sociale : de là leur caractère horizontal. Précisons que ces groupements ethniques naissent des espaces sociaux où existent une forte ethnicisation des rapports sociaux, et dans les cas extrêmes de sociétés ségrégationnistes ou très segmentées. Évidemment, leurs finalités explicites reviennent à constituer le symbole sur lequel repose l'identité collective, l'auto valorisation de particularismes ethniques et en représenter l'unicité organisationnelle formelle pouvant être utilisée pour la défense collective de leurs intérêts, pour agir en vue de la protection de chaque individu concret par l'exercice, notamment, d'aides mutuelles diverses.

Comme dans les communautés sous domination coloniale, elles permettent de maintenir un « sentiment de dignité », l'existence de liens collectifs et y compris, une lutte plus ou moins symbolique contre les « dominants », à travers des rituels cherchant à montrer une plus grande ampleur et une plus grande capacité à réussir des mobilisations que les associations correspondantes des classes dominantes qui tentent, pour leur part, de les « récupérer » et de les réunir à elles afin qu'elles se conforment aux principes d'une société unie et sans risque de rupture idéologique, qu'elles soient, indépendamment de la position concrète de ses membres dans la société globale, un témoignage de l'intégration du groupe dans sa structure et ses valeurs. Ainsi, l'organisation associative de ce type peut devenir un instrument d'insertion d'un groupe dans l'ensemble social, surpassant les conflits réels avec les autres groupes et à travers l'égalisation symbolique entre eux. Ceci les rend moins dangereuses par rapport à la conservation de l'ordre social. Si elles sont antisystémiques, elles sont prises dans des processus qui, par l'intériorisation de l'idéologie dominante, les transforment progressivement, déplaçant les conflits et les luttes à un niveau symbolique, où bien que reflétant les tensions sociales elles sont moins préoccupantes pour la structure sociale en vigueur. Bien sûr, ceci n'empêche pas que des individus et des groupes sociaux des catégories moyennes et hautes peuvent considérer l'existence d'une association d'individus comme une menace pour leurs intérêts, par le fait surtout qu'ils y voient le symbole de l'identité collective de groupe marginaux ou vivant des situations fortes d'injustice, pouvant potentiellement être utilisée pour une lutte de résistance. D'où des stratégies, pour les isoler ou les dissoudre, qui sont aussi mises en oeuvre vis à vis d'association non ethniques, mais qui à un moment donné possède cette capacité symbolique de résistance ; ce fut le cas après mai 1968 pour les associations de jeunesse impliquées dans le mouvement de mai. Or, si cette façon de s'opposer à l'existence d'associations ethniques semble logique en regard des

intérêts des personnes concrètes du groupe dominant, cela ne correspond pas comme tel à ses intérêts fondamentaux. Le maintien de sa domination et de l'ordre social qu'il impose est sans aucun doute plus assuré dès lors que les groupes dominés, opprimés ou marginaux, se perçoivent comme faisant partie de la société globale, et intégrés en son sein à travers la reconnaissance institutionnelle de leurs associations.

Ces associations possèdent une particularité capitale : ceux des adhérents qui se montrent les plus actifs dans la prise en charge des tâches se convertissent non seulement en représentants du groupe, mais aussi, pour large part, en responsables et donc, en *intermédiaires* (médiateurs) avec les institutions, tant civiles que religieuses, en regard des particularismes ethniques. Le contrôle de ces populations s'en trouve ainsi renforcé, plus en tout cas que si elles étaient totalement désorganisées.

c - *Les associations patrimoniales et de secours*: Elles sont de façon générale, verticales ou horizontales ouverte. L'ouverture, l'horizontalité ou la verticalité de l'intégration de leurs membres est moins accentuée que dans les types précédents avec, pour chacune d'elles un positionnement spécifique dans le continuum entre les deux pôles d'associations libres horizontales et verticales. Parmi ces dernières se trouvent celles constituées à la base par une plusieurs familles ou groupes de niveau social supérieur et la cohorte des personnes, familles et groupes ou « clients », qui en dépendent historiquement. Leur importance est en générale réduite aujourd'hui, précisément par le fait que ces derniers sont de moins en moins nombreux. Les associations patrimoniale peuvent de moins en moins assumer la maintenance qui leur échoit suite, d'une part à l'augmentation constante des coûts et, d'autre part à la détérioration du pouvoir économique des familles support. Par ailleurs, dans la majorité des cas, la monopolisation du noyau actif de l'association par celles-ci ne favorise pas sa renaissance, qui pourrait surgir d'un élargissement et/ou d'une diversification du noyau actif. A ce type d'association correspondent aussi les anciennes associations de secours, organisation religieuses de bienfaisance, qui continuent d'avoir d'importantes fonctions d'aide mutuelles ou à finalités connexes et assimilées. Ce sont les actuelles ONG qui tendent aujourd'hui à leur succéder, selon des formes et des modalités actualisées aux conditions et aux nouvelles configurations politiques, sociales et économiques.

d - *Les associations de classes*: Avec des objectifs semblables, ou très proches, existent des associations répondant strictement au type d'association horizontal libre selon des critères d'appartenance de classe. Elles concernent autant les survivances modernisées des catégories sociales hautes, reconverties dans l'aide sociale – Lion's Club par exemple et assimilés – que les associations de défense et/ou de sociabilité ouvrière, les syndicats évidemment, les associations sportives et de loisirs ouvriers. C'est à dire qu'elles cristallisaient des strates situées aux pôles supérieur et inférieur du système social, reflétant l'existence d'une profonde inégalité sociale et formant des associations excluant les personnes des autres strates. Chacune des ces associations intègre des individus de même catégorie sociale. Cependant, aujourd'hui certains d'entre eux peuvent appartenir, ou faire allégeance à une autre, rassemblant des personnes de condition plus basse ou plus élevée, selon des stratégies spécifiques d'acquisition de capitaux, social, symbolique ou plus directement financier. C'est à dire que les conditions même de leur modernisation les a contraint à un peu plus de souplesse quant aux conditions requises pour en faire partie, pouvant dans le cas d'une association de classe supérieure, intégrer de personnes des professions libérales, de la moyenne bourgeoisie et titulaires de titres de noblesse. Elles existent et continuent de se positionner parallèlement aux autres associations des catégories basses et aux associations professionnelles qui se sont elles aussi converties dans des activités sociales en direction d'un environnement plus large. Bien qu'il s'agisse ici de fonctions manifestes, elles répondent

fondamentalement à un type structurel distinct et constituant une coalition de caractère horizontal.

Entre ces deux types d'associations horizontales, peuvent naître des associations classistes intermédiaires, accueillant des individus de toutes les strates sociales tout en excluant les deux cas extrêmes précédents. Concrètement, c'est l'histoire de l'association qui fournit son principe intégrateur. C'est d'ailleurs pourquoi, l'histoire sociale peut être reconstruite, tant au niveau local que global, à travers l'étude des associations.

e - *Les associations de quartier* : On les trouve dans les quartiers où existe une plus grande homogénéité sociale, pas nécessairement quant à l'activité spécifique ou à la non activité de leurs habitants, mais plutôt quant à l'appartenance de classe. C'est cette sorte d'instinct de classe – non de conscience de classe dans la mesure où le minimum d'éléments pouvant la constituer ne se manifestent pas –, inséparable de l'existence d'un mode de vie plus ou moins singulier contrastant avec celui d'autres catégories sociales de la ville, et attaché à la présence d'importants liens de voisinage, qui a cristallisé dans ces lieudits de la ville, les quartiers généralement périphériques, une *identité de quartier* avec des caractéristiques symboliques nécessaires à son expression dans le réel, portées en grande partie par des groupements de type associatif, notamment à l'occasion de cérémoniaux correspondants qui sont autant de moments de sa célébration. Cela signifie aussi que cette fonction symbolique participe le plus souvent de la transmission d'une identité plus ancienne métamorphosée en identité de quartier. Elles peuvent ainsi provenir d'associations fermées, professionnelles, d'actifs ou de retraités – cheminots par exemple –, d'origines ou ethniques liées aux circulations migratoires. Elles rendent compte de la concentration de leurs membres dans des espaces urbains antérieurement largement périphériques – se calquant le plus souvent sur la modélisation territoriale du développement industriel – et, pour les associations professionnelles, d'une activité propre développée sur un lien de proximité fort entre lieu de travail et lieu d'habitation ou, pour les associations ethniques, d'une activité appuyée sur la relation entre pays d'origine et lieu d'installation.

La formation d'un prolétariat urbain de masse, au terme du cycle industriel commencé au XIX^e siècle, et l'influence des courants idéologiques libéraux entraînant un nouveau cours économique et de production de biens, en réunissant à la ville ces lieux et en y concentrant la crise sociale, a rendu les mobiles fondateurs de ces associations, réels et symboliques, incohérents ou peu pertinents ; cela a entraîné en leur sein des crises aiguës. Afin de les surmonter pour se maintenir et favorisées tant par les politiques publiques – pour participer aux régulations des problèmes nouveaux des quartiers – que par l'intuition de leur noyau dirigeant, elles ont eu tendance à se transformer, ou à renaître, en *associations ouvertes de quartier* basées fondamentalement sur la communauté de résidence, en même temps que naissaient d'autres groupements à partir d'impulsions et de ressorts identitaires équivalents. Cette inclination ne vise pas à rendre antithétique identité professionnelle (ou ethnique) et communauté de résidence : dans le passé, les membres de ces associations résidaient en un même endroit, rue, etc., mais aujourd'hui, la rupture d'un particularisme identitaire résultant d'une communauté d'intérêt, accroît au niveau conscient l'importance des liens basés sur la communauté de résidence dans des lieux où se manifestent une homogénéité sociale forte.

Certes, dans une perspective structurale, ces «associations de quartier» possèdent des caractères de groupes plus ou moins homogènes, mais elles sont plus largement communales et locales pour les habitants du quartier. En effet, les plus caractéristiques d'entre elles existent dans des quartiers à forts particularismes, configurant, au moins jusqu'à un certain point, des « communautés » dans la ville, signifiant un fort degré d'intégration de ses habitants en leur sein, où s'établissent des relations sociales personnalisées et pas seulement segmentaires, où siègent des symboles à travers lesquels les individus concrets s'identifient comme membres

de la « communauté », et un de ces symboles parmi les plus importants peut être représenté par une association. Plus les quartiers convergent vers un modèle communautaire – qui n'est évidemment, et ne sera jamais, réel mais « imaginé » –, plus une association de quartier pourra survivre et maintenir sa popularité. Ceci est reflété notamment par la croissance du nombre de personnes participant et/ou assistant aux activités ou aux rituels festifs organisés par cette dernière.

Une association de quartier est généralement formée par des membres, qui pour l'essentiel habitent le quartier, ou y ont vécu antérieurement, contrairement à d'autres configurations associatives, principalement celles dont la situation les assimile comme des associations du « centre ». En général, en tant qu'identité d'un secteur de la ville, ces dernières possèdent une attraction symbolique moindre. Il est évident que la ligne de partage entre les associations de « quartier » et du « centre » n'est pas aussi nette, cela dépend de l'histoire de la ville, de ses transformations urbanistiques, économiques et sociales. Dans les nouveaux quartiers, où les habitants sont très hétérogènes socialement ou bien appartiennent à la nouvelle mésocratie et où, pour cette raison, les liens de voisinage et les relations engendrées sur le principe de la résidence sont beaucoup moins étroites, on ne peut raisonnablement parler de *communauté*, ni même « imaginée » – tout au plus des « communautés de propriétaires » –, les associations ont du mal à s'affirmer sur la base d'une identification collective, ni d'intérêts communs manifestant une sociabilité généralisée. Ceci marque les raisons qui favorisent la constitution d'associations formelles dans les nouvelles configurations urbaines actuelles. Indépendamment des finalités manifestes des associations, celles-ci existent, ou pas, surtout en vertu de conditionnements très comparables : non tant référées à ces finalités explicites en soi qu'en rapport avec la possibilité, y compris avec la nécessité sociale, qu'une association formelle puisse assumer les fonctions latentes relatives à la sociabilité et la formalisation des relations de voisinage communales, et puisse se convertir ou non en symbole d'identification collective.

L'horizontalité des associations de quartier n'est jamais totale, de plus peuvent-elles s'approcher aussi d'un modèle d'association « classiste » en ce qui concerne son noyau dirigeant. D'un côté, si l'on retient une certaine homogénéité sociale comme le trait caractéristique d'un quartier, dans le sens socio anthropologique de *communauté*, c'est à dire non comme une simple réalité géographico-administrative, cette homogénéité est toujours relative. Bien que l'immense majorité des familles vivant dans un quartier appartiennent par exemple à la classe ouvrière, il y existera toujours une certaine « classe moyenne » ou une petite bourgeoisie dont les statuts, au niveau du quartier (de la communauté « imaginée », non au niveau de la ville qui représente la société globale), sera sans aucun doute élevé. Ces différences de position sociale se reflètent dans l'organisation interne des associations ; leur noyau actif est en général formé par des personnes de différentes catégories sociales existantes dans le quartier, mais les principales tâches dans leurs instances administratives seront occupées par des membres provenant de la bourgeoisie « locale », quand ce n'est pas, dans quelques cas, des individus de haute condition économique et sociale complètement étrangers à la vie du quartier. Dans le gros des membres, à l'inverse, l'homogénéité sociale sera plus patente. Ceci, bien que de façon à dénier la hiérarchie sociale établie dans le quartier qui surplombe les classes populaires, ne fait que le refléter et rendre compte de positions de pouvoir économique et social au moins relatives se trouvant dans d'autres secteurs. Dans cette optique, les associations possèdent dès lors un aspect plus communal que de groupe.

Le phénomène important lié au principe de *fuite* et de *récupération* exposé plus haut s'opère dans cette complexité sociale et historique, débouchant sur des processus de créations de nouvelles associations, de recreation – au sens de retour aux valeurs fondatrices, c'est à dire des représentations qu'en ont leurs initiateurs –, etc., qui correspondent à des processus de recomposition sociale articulés sur des conflits et des oppositions compréhensibles en

fonction d'un champ de forces différenciées selon les circuits empruntés par la valorisation capitaliste et les circuits de *fuite* vers lesquels ils entraînent. Ceci se produit fondamentalement dans les associations possédant une valeur de « sens », qui déborde souvent le domaine du quartier où siège l'association, représentant pour cette raison, non seulement l'identification collective locale du quartier, mais aussi, jusqu'à un certain point, l'identification collective globale, c'est à dire de la ville considérée comme univers social. Ce processus d'appropriation-réappropriation, fait que les membres originaires d'un quartier, bien qu'ils puissent continuer à s'identifier et se représenter à travers les éléments symboliques véhiculés par une association, peuvent ne pas s'identifier à elle et du coup constituer leur propre organisation. Dès lors, se forme un champ où ces organes peuvent, parmi la variété des formes d'opposition – jusqu'aux plus radicales –, exister comme des satellites des associations qu'ils ont « fuit » ou comme des parasites, exprimant de toute façon des différenciations à base économique et sociale. L'association mère continuera d'imprimer un *style* distinct par rapport à celui des sub-cultures de quartier formées à partir de la culture populaire, plus proche de celui des classes sociales supérieures fondés sur leurs modes de vie, valeurs, goûts, sur les représentations propres de leurs intérêts et les formes concrètes de ces représentations: activité et leur contenu notamment ; plus encore, ce « style » viendra influencer les pratiques « indigènes » jusqu'à donner le sentiment d'une perversion insinuée en leur sein entraînant d'autres processus de *fuite*.

La *récupération* affecte évidemment principalement les associations d'origine populaire, surtout dans la mesure où les symboles qu'ils transportent peuvent donner du sens non seulement pour un quartier mais aussi pour toute la ville ; les secteurs sociaux hégémoniques de celle-ci ne peuvent accepter qu'elle soit représentée symboliquement par une strate sociale populaire et exclusivement composés par des habitants d'un quartier. C'est pour cette raison que le processus de *récupération* de la créativité sociale – comme « boîte à idées » pouvant être réinvesties dans des activités lucratives –, est redoublé par une appropriation de la force symbolique des associations, et de leur capacité à produire du symbolique, à travers des dispositifs de monopolisation, directe ou indirecte, de leurs organes de direction. Ceci a plus encore au moins deux résultats, d'une part, la bourgeoisie moyenne et haute, comme classe, tend à se substituer aux classes populaires dans la direction de l'association, bien qu'elles restent leur composant social constitutif, et d'autre part, cela permet à des individus n'appartenant pas au système de stratification sociale ni au groupe possédant un prestige social traditionnel plus important, dont la haute position économique et de statut est héréditaire, d'y accéder pour tenter d'y gravir des échelons ; sans parler des possibilités qu'offre l'occupation de tâches de direction, de « président » d'association, par les relations sociales qu'elles permet et qui peuvent influencer directement dans le domaine des affaires et de la politique. Ainsi ces associations présentent-elles au niveau structurel cette caractéristique de deux strates superposées, l'une, populaire, formant la majorité numérique des membres, l'autre, réduite, monopolisant les postes dirigeants. Il en résulte un type d'association non verticale, mais plutôt composé de strates horizontales et deux niveaux distincts, avec des relations faibles entre eux, qui reflètent fondamentalement les relations de pouvoir dans la société.

Inséparables des « associations de quartier », existent aussi les « associations du centre » comme des modèles conscients créés par les habitants. Plus encore, si les concepts de « centre » et de « quartier » ne sont pas entendus ici dans une acception géographique, peut-on les analyser en fonction de la structure sociale de la ville. Les associations du « centre » doivent dès lors s'analyser comme étant composés par des personnes appartenant à des groupes centraux de la société, et les associations de quartier comme étant composés par les groupes périphériques, c'est à dire qui ne participent pas aux centres économiques, sociaux et de pouvoir. Les deux peuvent être considérées comme « libres » et de tendance horizontale, du

coup, dans une optique structurale, il faudrait, bien que leurs directions ne reflètent que très rarement leur composition sociale majoritaire, les considérer fondamentalement comme des formes distinctes d'un même type d'association de « classe », précisant et spécifiant ses caractéristiques « systémiques ». A côté d'elles existent d'autres associations aux caractéristiques plus floues, issues de survivances *patrimoniales*, ou d'autres formes, présentant des caractères mixtes, transitionnels et changeants. Il s'agit d'associations ni populaires, ni élitaires, issues d'aucun secteur social clairement défini, bien que peuvent dominer en chacune d'elles l'une ou l'autre.

Ces associations peuvent naître à un moment donné dans un lieu déterminé d'un centre ou d'un quartier sans qu'existe, pour la faire exister, une identification collective provenant ni d'une classe sociale déterminée ou groupe spécifique, ni d'un quartier. C'est la raison qui explique leur instabilité. Mais par ailleurs, cette instabilité manifeste la pluralité des parcours suivis en recherche d'une légitimité sociale, dans un lieu où elles pourront devenir une modalité identitaire pour la population, dont l'aspect le plus concret se rapporte à un nombre d'adhésions obtenu, ou à obtenir. Elles s'unissent aux associations du « centre » dans la mesure où, à l'inverse des associations de quartier, elles se composent de membres dispersés dans la ville, donc non concentrés principalement dans un secteur concret de celle-ci. Mais elles se rapprochent des associations de quartier dans la mesure où leurs directions sont composées par des personnes de différentes conditions sociales, bien qu'avec une certaine prédominance des catégories moyennes. Leur vie est fragile parce qu'elles dépendent fortement d'un petit groupe d'individus ayant des relations rudimentaires, c'est à dire rarement fondées sur des intérêts communs. Leur succès dépend donc essentiellement de leurs capacités d'« entreprendre », à leur activisme qui, s'il vient à manquer, entraîne leur mise en sommeil. Y compris, leur orientation peut être modifiée en peu de temps, lorsque que changent les personnes concrètes qui dirigent l'association, ce qui est peu fréquent avec les associations qui appartiennent aux deux types traditionnels d'associations de *quartier* et du *centre*.

Quant à leur origine, elles peuvent procéder du type « groupal vertical clos » sans que se soit produite totalement sa cristallisation comme association de quartier, dans la mesure où elles ne sont pas parvenues à prendre forme pleinement sur un territoire précis. Elles peuvent aussi surgir en s'appuyant sur des effets de modernité comme résultant de l'association de personnes nourries par un investissement symbolique non partagé préalablement sous un principe identificateur par un groupe social ou un quartier déterminé, ou suite à la scission produit au sein du noyau dirigeant, ou venant d'un secteur de l'association ayant « fui », et le regroupement postérieur de personnes plus ou moins hétérogène socialement, pouvant provenir, du fait qu'elles avaient été écartées de la direction d'une association ou dans l'impossibilité constatée d'y accéder ; ainsi naît une nouvelle association. Dans ce dernier cas, ils tenteront de reproduire, dans la mesure du possible, les traits externes les plus caractéristiques de l'association.

Du point de vue typologique de toute façon, quant à leur composition, l'on peut situer ces associations de groupes, à moitié chemin entre les associations verticales et horizontales : elles sont peu homogènes, ce qui les rapprocherait du modèle vertical, mais elles présentent une certaine prédilection à se constituer avec des membres des strates sociales moyennes basses, ce qui les rapprocherait des associations horizontales. Il s'agit donc de situations intermédiaires entre associations de « groupe vertical libre » et de « groupe horizontal libre »

B - Les groupements locaux (ville, département, provinces) et supra locaux (régionaux et nationaux).

a – Les associations semi locales et locales : Elles suggèrent un modèle conscient d'intégration portant des enjeux d'identité locales communales relatifs à des modalités

sociales de constitution d'ensembles ruraux ou urbain, c'est-à-dire à la façon dont elles ont combiné les formes antérieures d'intégration. Elles en prolongent le modèle structural ayant eu souvent une forme semi locale. Certaines, de type horizontal fermé partageaient la communauté – la société locale – le plus souvent en deux parties, selon des référents identitaires collectifs plus ou moins cristallisés, interposés entre chacune des parties : entre riches et pauvres, concrétisé par exemple par des associations de propriétaires agraires et des « sans terres ». Mais le plus souvent elles sont, quand elles existent encore, du type vertical fermé, c'est-à-dire dont les membres appartiennent à toutes les classes sociales : chaque segment et classe sociale se trouve ainsi divisé entre les associations qui composent le système, séparant les individus qui les composent en unités sociales opposées. De tels systèmes associatifs polarisent, par l'inscription automatique et, par filiation, des segments sociaux, ou scinde assez radicalement la communauté locale avec des effets, non seulement à travers la ritualisation des expressions identitaires – fêtes, commémorations, etc. –, mais aussi sur les différents aspects de la vie sociale, car s'y joue une lutte pour l'hégémonie identitaire du territoire local (précisons une nouvelle fois : ayant un sens communautaire, c'est-à-dire la forme et l'espace social tel que les agents en ont consciemment une représentation de société globale). Ces associations ne peuvent être ouvertes que sous peine de mettre en cause la continuité d'un tel système.

C'est précisément la mise en cause de cette continuité qui rend ces systèmes de plus en plus rares. Liées au transfert progressif des catégories sociales « moyennes » des quartiers vers le centre, survenu depuis la fin des années 1970 et à la mobilité sociale, les circulations croissantes entre ces associations demi locales expriment un processus d'effacement de leurs limites. Cela traduit un épuisement de la force symbolique d'identités anciennes tendant à convertir ces associations au profit d'une nouvelle dichotomie perpétuant un modèle conscient entre peuple et aristocratie sous l'opposition centre/périphérie, ou en une seule sous des configurations diverses d'« intérêt local » et de promotion locale (comité des fêtes, associations de commerçant relayant des activités sociales, etc.), ou dans de nouveaux systèmes duaux recoupant l'opposition actuelle droite/gauche, mais en élargissant la zone d'influence des partis politiques. Leur modèle conscient et inconscient doit s'analyser à travers les processus de reproduction sociale et des stratégies individuelles découlant du mécanisme de *récupération*, comme peut l'être notamment la promotion d'élites locales.

Les mutations contemporaines d'associations intervenant aujourd'hui au nom du localisme, peuvent agréger des individus, des groupes et des familles disséminés sur le territoire local, faisant exister le territoires sur base identitaire (il peut dans certains cas se réduire à la notoriété), et/ou associer des associations « groupes médiateurs » infra locaux. Cependant, de type vertical ouvert, si elles peuvent tendre à dissoudre les solidarités de classe et à voiler la structure des classes sociales, elle ne neutralise en rien, à un niveau symbolique, le contrôle que le groupe dominant exerce sur le reste de la société locale. Cette négation symbolique des divisions de classes à plus encore pour effet de favoriser le maintien de la structure sociale en vigueur.

b – Les associations supra locales : De type vertical ouvert, ces associations « groupes médiateurs » concernent un niveau d'intégration territorial qui localise la société indépendamment des associations locales et infra communales – y compris à un niveau plus bas – et sur une échelle plus large de sorte qu'elles constitueront un niveau communautaire d'intégration (Le puy du fou sur les terres vendéennes). Parce que, pour l'essentiel, elles pérennisent des modèles culturels, identitaires et des structures sociales antérieurs, elles ne coïncident pas forcément avec les découpages Politico administratifs. Mais dans la configuration actuelle elles se reconnaissent à travers l'ascension des nouveaux groupes sociaux émergents ; c'est pourquoi elles se diversifient à travers des activités actualisées –

notamment par les sciences et techniques – de « consommateurs » et de « producteurs », relatifs à un terroir par exemple. Elles comportent une double caractéristique : d'association-identification et d'association-organisation, généralement aux mains d'un groupe de *notables*, dont les bases sont dispersées sur le territoire visé. Mais comme pour les associations du type 2 (cf. infra), elles peuvent se calquer sur l'unité Politico administrative et être (de façon systémique) officialisée par elle en sorte de bénéficier d'une grande médiatisation par les autorités politiques et/ou religieuses.

Les manifestations rituelles qu'elles engendrent possèdent aussi, à la manière des carnivals, la caractéristique de masquer la structure sociale, surtout quand le marqueur identitaire laisse la part belle aux catégories populaires rurales ou urbaines, par rapport aux catégories dominantes. Pour ces groupes, d'avoir été valorisé à un niveau purement symbolique sur une grande échelle, mais dans un espace temporel limité et à intervalles programmés, résulte un affaiblissement de la conscience des conflits réels. Une fois passées ces formes de « rébellions » rituelles, renforçant l'ordre social à travers ce mécanisme d'auto-conformité.

Il est évident que le mécanisme de *récupération*, le refus d'être un appendice des institutions, tendra à créer dans l'association organisation des divisions qui pourront entraîner des créations d'associations de type infra local, bien qu'en tentant d'en conserver les caractéristiques d'identification symbolique et en cherchant à se réassocier avec d'autres dans le même cas, à un niveau local et supra local. Peuvent s'y développer des identifications collectives investissant des lieux « neutres » ou hors des pesanteurs de la « modernité », etc.

2 – Les associations « groupe médiateurs » explicitement systémiques ou antisystème avec des propriétés stables.

Dans les premières, l'autonomie n'est requise que comme condition de légitimation, c'est à dire dans la dénégation de la connivence avec le système normatif et, dans les secondes, le conflit est la « preuve » d'une autonomie nécessaire pour retenir les procédures de *fuite* dans « un projet sociétal » et pour s'articuler sur ce mode au système normatif. Les fédérations d'associations se présentent sous ces deux modalités, en tant qu'elles se calquent sur les structures de l'État aux différents niveaux Politico administratifs, sur leurs agendas et sur leurs modèles symboliques conscients et inconscients d'intégration. D'autres formes associatives, tels les groupes maçonniques, clubs de réflexion, etc., peuvent se confondre avec ces systèmes.

Elles se rencontrent dans tous les types : vertical ouvert ou fermé, horizontal ouvert ou fermé, ou dans des types intermédiaires stables dépendants des types de rapports sociaux, des histoires locales, réseaux d'amis, etc.

a - Un groupe systémique relayant l'intervention publique.

Ces associations médiatisent les différents niveaux institutionnels de l'Etat et les populations visées par l'intervention publique. Elles permettent de les saisir et de les insérer dans une grande diversité de dispositifs Étatiques, tels ceux inscrits sous le label « politiques de la ville » en France. Ainsi participent-elles, au niveau de l'opérationnel, aux processus de leur production. Ce sont des médiations-groupe de type du commandement subalterne sous forme par exemple d'« associations de coordination » d'associations créées par les maires dans les villes ou à des échelles plus élevées de la MPA. On y retrouve les « sous officiers » de l'État : cadres du travail social et de l'animation, dont la tâche est de veiller à la mise en oeuvre et au respect des procédures. Elles sont donc le lieu de la socialisation du paradigme duquel se construit une action Étatique dans une configuration située et datée.

b - Un groupe systémique relayant les normes de la conduite rationnelle par la

production et le marché.

Y sont notamment insérées les techniques publicitaires, celles des études de marché et les sciences de la distribution. On trouve ainsi les associations-tests, permettant de mieux connaître besoins et d'en fabriquer de nouveaux par la mise en concurrence entre des offreurs de service ou de biens, qu'ils soient issus des gouvernements locaux (les associations de gestion) ou des prestataires privés (l'école privée, la marchandisation de la prévention et de l'éducation populaire, du sport, du loisir et la culture. ainsi que celles en rapport avec des marchés régionaux de biens publics concurrentiels et qui permettent des circulations d'agents : associations de formation, d'insertion, de femmes relais, les syndicats d'encadrement paritaire, les partis politiques dès lors que leurs formes d'organisation et de sélection d'élites les introduits sur le « marché politique », les associations scientifiques développant des activités de laboratoire comme des auxiliaires scientifiques, les associations « groupe médiateur » adossées à la « citoyenneté » de coopération : associations contre l'incivilité, d'écologie ménagère (comme pour le tri sélectif des ordures), de femmes pour la parité, associations de défense de l'environnement, etc.

c - Un groupe antisystémiques promoteur d'une « citoyenneté de contestation ».

Ce sont les associations « groupes médiateurs » porteurs de mouvements de « droits citoyens » : Droit Au Logement, ATTAC, Assises du Mouvement Social, « Femmes pour l'égalité et contre la double exploitation¹⁷.... Souvent soutenus par les intellectuels qui critiquent le système dans les domaines des sciences naturelles et sociales, ces groupes médiateurs sont des producteurs théoriques refusant de s'impliquer dans la pratique des politiques publiques. Ils sont par contre investis dans la pratique militante, regroupant donc aussi les « pôles de radicalité », les « groupes révolutionnaires », partis et syndicats porteurs de projets de transformations sociales soutenus par des discours « anticapitalistes », etc.

Les différents types ci-dessus constituent un potentiel analytique de *types de systèmes associatifs* qui se rencontrent dans la réalité sociale et qu'il faut identifier à travers leur articulation. Ces types peuvent très succinctement et provisoirement être regroupés comme suit : a - en système d'association local indivisible où les manifestations rituelles supposent une réaffirmation de l'identité d'une communauté vis-à-vis du dehors et de l'ordre social en vigueur sous une régénération symbolique des liens de solidarité mécanique qui accentue l'intégration sociale et idéologique ; b - en système dual stricto sensu, qui en plus de recouvrir la division en classes de la société ou en groupes du type dominant/dominé, sert de support à chaque groupe dominant pour défendre ses intérêts contre l'autre ; un système dual avec une association communale ; un système dual avec des associations infra communales et/ou supra locales ; un système infra local stricto sensu où les relations entre les associations ne sont pas symétriques comme dans le système précédent mais asymétrique, reflétant une hiérarchie d'associations et exprimant la position inégale des groupes respectifs dans la structure sociale locale, elles se trouvent ainsi investies dans un champ de conflits pour l'hégémonie d'une référence identitaire d'intégration et soumis aux effets de la *récupération* ; un système infra communal avec une association communale, mais sans association supra locale. Au-delà, d'autres systèmes sont possibles et à découvrir.

¹⁷ Les exemples nominatifs donnés dans l'ensemble du texte sont purement indicatifs. Ils ne prétendent évidemment à aucune exhaustivité, mais vise plutôt à nourrir une préoccupation pédagogique de l'exposé.